

Conseil Communautaire du 12 juillet 2018

PROCES VERBAL DE CARENCE

L'an deux mil dix-huit, et le douze juillet à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Des Savanes, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de délibérations de l'hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET ;

Le Président procède à l'ouverture de la séance puis à l'appel nominal des membres.

Etaient présents :

Messieurs François RINGUET, Didier BRIOLIN, Stéphane ANTOINETTE, Christian PITTA, Gilles DUFALL, Enrico WILLIAM, Sylvio BOCAGE, Patrick COSSET, Wansy JEAN-FORT

Mesdames Emilie VENTURA-CLET, Vanessa BOIS-BLANC-CHASE, Myriam MARIN, Justine SAIBOU, Céline ZULEMARO

Absent excusé ayant donnée procuration :

Monsieur Edgard CHOCHO à Monsieur Wansy JEAN-FORT

Absente excusée :

Madame Françoise FREDOC

Absents non Excusés :

Denis BURLLOT, France CLET-COURAT, Pierre HO-WEN-SZE, Jean-Etienne ANTOINETTE, Claudine CAILLOT, Eddy GABRIEL, Yamilé GUILLY, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Marie JEAN-BAPTISTE, Line LETARD, Annick LEVEILLE-ARON, Jean-Claude MADELEINE, Daniel MANGAL, Armide MATHIEU, Isabelle NIVEAU, Jacquy PIERRE-MARIE, Annie ROBINSON CHOCHO, Cornélie SELLALI BOIS-BLANC

Le Président constate que seuls quatorze (14) conseillers communautaires sont présents alors que le quorum est fixé à 18 (dix-huit).

Le Président décide l'ajournement de la séance.

La date du prochain conseil est fixée au **jeudi 19 juillet 2018 à dix-sept heures trente**, dans la salle de délibérations de l'hôtel de ville de Kourou, sur le même ordre du jour.

Le Président rappelle que les décisions seront prises à la majorité des votes émis quel que soit le nombre de conseillers présents lors de cette deuxième séance.

La séance est levée à 17h57.

Fait à Kourou, le 12 juillet 2018

Le Président,



François RINGUET

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: vendredi 27 juillet 2018 12:30
À: tedetis109@e-legalite.com; elegalite@gmail.com; Ghislaine STANISLAS
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF973-200027548-20180727-11047.xml;
973-200027548-20180712-04PV_CC_2018-AR-1-2_11169.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture de la Guyane

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2018-07-27

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES

N° de SIREN: 200027548

Numéro Acte de la collectivité locale: 04PV_CC_2018

Objet acte: PROCES VERBAL DE CARENCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2018

Nature de l'acte: Actes réglementaires

Matière: 5.2-Fonctionnement des assemblées

Identifiant Acte: 973-200027548-20180712-04PV_CC_2018-AR
